

La lettre d'information du Conseil Municipal de Contrières

De janvier à mars 2017 au calendrier :

- **3 janvier** : rentrée des classes.
- **9 janvier** : Conseil municipal.
- **14 janvier** : Les vœux du Maire et la galette des rois du comité des fêtes (Salle Trely).
- **28 janvier** : A.G. et galette des rois - jumelage Contrières-Bergbieten (salle associations)
- **6 février** : Conseil municipal.
- **11-26 février** : Vacances scolaires.
- **12 février** : Choucroute des Anciens Combattants (salle Trely).
- **19 février** : Loto de l'ESTQC (14h00 - salle Trely).
- **4 mars** : Soirée théâtrale avec le jumelage Contrières-Bergbieten (salle Trely)
- **6 mars** : Conseil municipal.

L'édito du Maire

Au seuil de cette nouvelle année 2017, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout une meilleure santé aux plus fragiles.

En cette année d'élections présidentielles, législatives et communautaires (avec Coutances Mer et Bocage, notre nouvelle Communauté de Communes), je souhaite que ces rendez-vous citoyens se déroulent dans le meilleur des climats : il en va d'une fraternité indispensable.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans les quatre classes et chacun a pu trouver ses repères, en attendant la prochaine rentrée en septembre 2017 à Trely dans des locaux entièrement rénovés.

Avec tout le Conseil, nous continuons le développement de notre commune, avec en particulier l'aménagement de notre bourg.

Et nous devons continuer les constructions : plusieurs parcelles seront aménagées en cours d'année. Alors pourrons-nous accueillir de nouveaux résidents et assurer notamment le maintien de l'école de notre RPI, essentielle pour la vitalité de notre commune. Le chantier de notre salle de convivialité doit démarrer après l'été, une fois les structures modulaires démontées. Et je souhaite qu'elle soit opérationnelle fin 2018 !

Vous voyez : le travail ne manque pas et chacun de nous fait le maximum pour notre commune.

Je tiens à féliciter le Comité des Fêtes, qui a tout fait pour offrir à nos enfants un spectacle de Noël de qualité : je m'en suis tout particulièrement réjoui.

A toutes et à tous, je vous donne rendez-vous à la **salle des fêtes de Trely à 20h30 SAMEDI 14 JANVIER** prochain pour vous présenter mes vœux et partager avec vous la galette des rois offerte par le Comité des Fêtes. Je compte sur vous !

Camille Marie, votre Maire



BLOC-NOTES

Liaison car scolaire « Contrières-Montmartin »

L'arrêt, initialement situé au lieu-dit « Beaubecq » sur la D76 a été transféré sur la D439 au village Fauvel. Financé conjointement par le Conseil départemental et la commune, cet abri-bus offre à nos jeunes de Contrières de bien meilleures conditions de sécurité et de confort.

Anthony Guilloche



Opération "Zéro Pesticide" dans la Manche !

Depuis le 1er janvier 2016, plus aucun pesticide n'est utilisé sur le patrimoine départemental (cf. planete.manche.fr). Et à compter de ce 1er janvier 2017, selon les directives du Ministère de l'environnement, les pesticides ne doivent plus être utilisés par les collectivités pour l'entretien de leurs espaces verts et voiries. Une dérogation est cependant accordée pour l'entretien des cimetières et des espaces sportifs. Il va donc falloir trouver des solutions, en concertation avec les communes voisines, notamment dans le cadre de la nouvelle communauté de communes « Coutances Mer et Bocage » ; désherbage thermique, vapeur, mécanique ? Autant de solutions, qui restent néanmoins onéreuses, mais qu'il nous faudra néanmoins envisager au plus vite.

Mickaël Paumier



Les Temps d'activités périscolaires – Novembre-Décembre 2016 –

Les enfants du RPI Trelly-Contrières, encadrés par leurs animateurs Sylvère et Marine, lors des temps d'activités périscolaires, nous ont prouvé qu'ils avaient du talent ! Leurs travaux de ces deux derniers mois de l'année 2016, ont été présentés aux parents, élus et amis juste avant les vacances de Noël. Trois montages vidéo sur les thèmes suivants : « la course des minions », « documentaire animalier : les serpents » et, sujet très sensible, « le harcèlement à l'école ». Difficile par des mots d'exposer ce qui a été présenté. Aussi, nous avons proposé aux animateurs d'insérer ces vidéos sur le site internet de Contrières (www.contries.fr) en page « vie scolaire » pour que vous puissiez les visionner. Cela devrait fonctionner avant la fin de ce mois de janvier.

"COUTANCES MER et BOCAGE", notre nouvelle communauté de communes

Lorsque vous lirez ces lignes, vous aurez pris connaissance des résultats des élections du 12 janvier 2017 : présidence, vice-présidences.... La nouvelle gouvernance sera en place, pour le meilleur, souhaitons-le ! 93 délégués communautaires ont donc été conviés à voter. Chaque commune de cette nouvelle communauté, soit 64 communes, dispose d'un nombre de délégués, proportionnel à sa population. Contrières, petite commune de moins de 500 habitants, dispose d'un délégué communautaire, en la personne du 1er adjoint de notre commune, M. Eric de Laforcade, M. le Maire Camille Marie s'étant désisté. Suppléante, puisque suppléante il y a : Mme Martine Corbière, 2ème adjointe au maire.

A ce jour, nous attendons que les choses se mettent en place, avant de pouvoir annoncer quoi que ce soit sur la répartition des compétences entre communauté et communes. A suivre....

Au registre de l'état civil ces derniers mois :

- naissance de **Soline DESHAYES**, le 6 décembre 2016 ! Bienvenue à Soline !

La Lettre de Contrières

COMITE DE JUMELAGE CONTRIERES-BERGBIETEN, Pascal LECAUDEY, président.

Une très bonne année 2017 ! Et nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux lors de nos réunions et manifestations. D'abord ce **28 janvier** prochain se tiendra l'assemblée générale de l'association, suivie de la traditionnelle galette des rois. Nous enchaînerons avec la soirée théâtrale le **4 mars**. Puis ce sera le grand rendez-vous "sportif et gastronomique" du **25 juin** : randonnée et repas à la ferme au menu. Le **27 août**, nous nous retrouverons autour d'un méchoui pour fêter la fin de l'été. Puis, en fin d'année, le **25 novembre**, nous vous proposerons une soirée dansante dont le lieu reste à définir. Autant d'occasions pour nous retrouver au sein de cette association qui entre en 2017 dans sa 40ème année, puisque nous fêterons ses 40 ans en 2018 !

L'Entente Sportive Trelly - Quettreville - Contrières. Denis Calipel, trésorier.

L'ESTQC compte 42 licenciés pour 2 équipes séniors. Le championnat a commencé le 4 septembre 2016. L'équipe A est engagée en 2ème division et l'équipe B en 3ème division. Après avoir gagné la coupe de la Manche du district la saison dernière, l'objectif pour le championnat 2016-2017 est d'être dans les 5 premiers pour l'équipe A et de se maintenir pour l'équipe B. A mi-parcours, l'équipe A se classe 4ème de son groupe et l'équipe « réserve » 10ème.

Nous avons organisé un concours de pétanque le 3 septembre 2016 avec 50 équipes : un beau succès !

Le dimanche **19 février 2017** nous organisons un loto qui aura lieu à Trelly à partir de 14h. Le lundi de Pâques **17 avril 2017** : tournoi de football avec 24 équipes sur le stade de Trelly. Et le samedi **22 avril** à Quettreville, nous nous retrouverons pour un repas en soirée.

Notre association sportive vit grâce aux diverses manifestations réalisées au cours d'année, à la participation des adhérents et des bénévoles, aux multiples sponsors et à l'aide financière des 3 communes.

En cette nouvelle année, nous profitons de cette édition pour renouveler nos remerciements à tous et vous souhaiter une très belle année 2017.

Le bureau de l'ESTQC : Président Thomas Avice, vice-présidents Jacques Groualle et Denis Laisney, secrétaire Nicolas Chenu, trésorier Denis Calipel.

JUMELAGE-COOPERATION CONTRIERES-ZINGAN-BERGBIETEN, Jacques Lefèvre, président.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 19 novembre dernier. Le point a été fait notamment sur l'avancement des travaux du Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) incluant un dispensaire, une maternité, un laboratoire d'analyses. Ce centre sera opérationnel, dès que les travaux de la maternité pourront être achevés. "En fait, il manque 7000 euros pour nous permettre de terminer ces travaux. Ensuite bien sûr, il nous faudra équiper ces structures."

Ce centre sera dès son ouverture géré par une communauté de religieuses infirmières. A noter également qu'une communauté espagnole du Sénégal spécialisée dans l'éducation va s'installer sous peu à Zingan, attirée par le dynamisme du village. Notre site coopzingancontrieres.jimdo.com vous donne toutes les informations nécessaires. De nombreuses photos également, illustrant toutes ces actions.

Et venez vous joindre à nous, le **samedi 10 juin prochain à 20h30, à la salle des fêtes de Trelly, pour partager avec nous un délicieux repas africain.**

Toute l'équipe du **COMITE DES FÊTES** vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2017 ! Elu président en fin d'année 2016, je tiens à remercier les membres du bureau (Yves Charrette vice-président, Cécile Houel secrétaire, Cyrille Lavalley trésorier), ainsi que les membres actifs (Annie Leroy, Michael Paumier, Maryvonne Roger, Sébastien Vaufléury) et bénévoles qui me font confiance. Prendre la suite de Pierrette qui a assumé ce rôle avec brio durant tant d'années n'est pas un mince défi ! Galette des Rois, Vide-Greniers, Sainte-Marguerite, Noël des enfants : autant de rendez-vous que nous voulons festifs pour tous les Contriérais et Contriérais.

Anthony Guilloche, président.

Association des Anciens Combattants, Daniel Calipel, président.

Rendez-vous le **12 février autour d'une bonne choucroute** à la salle des fêtes de Trelly ! Sans oublier les commémorations des 8 mai et 11 novembre.

Je vous souhaite une bonne année à toutes et à tous !

LE CLUB DE L'AMITIE, Yvon Lamotte, président.

Les adhérents du club se retrouvent le 2^{ème} mardi de chaque mois à 14h place d'Alsace : jeux de société et, aux beaux jours pour ceux qui le souhaitent, jeux de boules ou petites randonnées. A noter le premier rendez-vous de cette année : **mardi 10 janvier**. Bienvenue à toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre !

Tous nos vœux pour cette nouvelle année 2017 !

La Lettre de Contrières



ASSOCIATIONS : LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

JANVIER	
Samedi 14	Voeux de Mr le Maire suivis de la Galette des rois du comité des fêtes (à Treilly)
Jeudi 19	Concours de belote
Samedi 28	Assemblée générale du jumelage Contrières-Bergbieten et galette des rois (salle des associations de Contrières)
FEVRIER	
Dimanche 12	Choucroute avec l'amicale des Anciens Combattants (à Treilly)
Dimanche 19	Loto de l'ESTQC (Entente Sportive Treilly-Quettreville-Contrières (14h00 Treilly)
Jeudi (à définir)	Concours de belote
MARS	
Samedi 4	Soirée théâtrale avec le comité de jumelage Contrières-Bergbieten (à Treilly)
Jeudi 16	Concours de belote
AVRIL	
Dimanche 9	Vide-greniers - comité des fêtes
Lundi 17	Tournoi de l'ESTQC à Treilly
Jeudi 20	Concours de belote
Samedi 22	Soirée repas de l'ESTQC à Quettreville
MAI	
Jeudi 18	Concours de belote
Dimanche 8	Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945
JUIN	
Samedi 10	Repas Africain à la salle des fêtes de Treilly
	Jumelage coopération Contrières-Zingan-Bergbieten
Jeudi 15	Concours de belote
Dimanche 25	Randonnée avec le jumelage Contrières-Bergbieten, suivie d'un repas à la ferme
JUILLET	
Jeudi 20	Concours de belote
Dimanche 23	Fête de la sainte Marguerite - comité des fêtes
AOUT	
Jeudi 10	Concours de belote
Dimanche 27	Méchoui avec le comité de jumelage Contrières-Bergbieten (à Contrières)
SEPTEMBRE	
Jeudi 21	Concours de belote
OCTOBRE	
Jeudi 19	Concours de belote
NOVEMBRE	
Samedi 11	Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918
Jeudi 16	Concours de belote
Samedi 25	Soirée dansante (comité de jumelage Contrières-Bergbieten) - lieu à définir
DECEMBRE	
Jeudi 21	Concours de belote
Samedi (?)	Le Noël des enfants de Contrières avec le comité des fêtes (date à définir)

A noter que le **club de l'amitié** se retrouve à la salle des associations, place d'Alsace, chaque 2ème mardi du mois. Un repas, organisé par le club de l'amitié, sera également prévu en cours d'année. La date reste à définir.

